

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CESU AP-HP****Garde d'enfants de moins de 4 ans**

Compléter les deux pages du formulaire en lettres capitales, le dater et signer et joindre les pièces justificatives nécessaires.

(Toutes les informations demandées sont obligatoires)

**Bénéficiaire**

Identifiant AP-HP (jusqu'à 7 chiffres) Code CESU (si déjà inscrit)

Civilité Madame Monsieur

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Complément d'adresse

Téléphone (pour vous joindre dans la journée)

Téléphone portable

Email

**Situation familiale** Vit seul(e) Vit en couple  
**Situation matrimoniale** Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e)  
Veuf (ve) Parent isolé

**Nombre d'enfants de moins de 4 ans à charge**

**Enfant 1**

Nom Prénom

Date de naissance

**Enfant 2**

Nom Prénom

Date de naissance

**Enfant 3**

Nom Prénom

Date de naissance

**Enfant 4**

Nom Prénom

Date de naissance

## Parents

Congé maternité de la mère, précisez la date de reprise d'activité :

Congé parental, précisez la date de reprise d'activité :

Congé d'adoption du ou des parent(s), précisez la date de reprise d'activité :

## Deuxième parent

Civilité Madame Monsieur

Nom Prénom

Si agent de l'AP-HP, précisez son identifiant : (1 seul CESU AP-HP par enfant)

En cas de séparation ou de divorce, si les 2 parents sont éligibles : demande le partage du CESU

## Ressources du foyer

1 seul Revenu Fiscal de Référence inscrit sur l'avis d'impôt N-1 car je vis seul(e) ou car je vis en couple avec une déclaration commune pour les revenus de l'année N-2

Revenu Fiscal de Référence : €

Montant inscrit sur l'avis d'impôt N-1 pour les revenus de l'année N-2

Nombre de part(s) fiscale(s) mentionné sur l'avis d'imposition N-1 : ,

2 Revenus Fiscaux de Références inscrits sur les avis d'impôts N-1 car je vis en couple et que j'ai fait 2 déclarations séparées pour les revenus de l'année N-2

Somme des 2 Revenus Fiscaux de Références des avis d'impôts N-1 : €

Somme des parts fiscales mentionnées sur les 2 avis d'imposition N-1 : ,

Si votre situation a évolué depuis l'année N-2, cochez la case correspondante :

Divorce ou séparation Naissance(s) depuis le 31/12/N-2 Décès du conjoint

Si vous n'avez pas fait de déclaration d'impôts pour les revenus de l'année N-2, cochez cette case :

Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition pour le calcul de mon quotient familial ; le barème Q1 me sera automatiquement appliqué.

## Format des CESU AP-HP

e-CESU (format électronique uniquement pour le paiement en ligne d'un intervenant dans le cadre de l'emploi direct d'un salarié sur [www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp](http://www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp), rubrique « Votre espace »).

**Pour les frais de crèche facturés par l'AP-HP, le paiement se fait uniquement en e-CESU.**

CESU AP-HP (format papier), en indiquant la coupure souhaitée (cochez une ou plusieurs cases) :

50 € 20 € 10 € 5 €

Je certifie exacts les renseignements indiqués et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution du CESU AP-HP :

Date et signature du demandeur :

Date et signature du deuxième parent :  
(Si le second parent également éligible au CESU AP-HP)

**Vous devez envoyer votre dossier de demande complet à :**

**CHEQUE DOMICILE – Dispositif CESU AP-HP**  
**CS 80078 - 51203 EPERNAY CEDEX**

**Pour le suivi de votre dossier ou pour contacter le service bénéficiaire, contactez Chèque Domicile par mail**  
[cesu.aphp@chequedomicile.fr](mailto:cesu.aphp@chequedomicile.fr) ou au **09 70 25 40 89** (numéro non surtaxé) (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30).

**Vous trouverez également toutes les informations utiles sur [www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp](http://www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp), ainsi que sur le site Internet de l'AGOSPAP, rubrique CESU AP-HP**

Les informations demandées, sont obligatoires pour le traitement de votre demande de CESU AP-HP. Chèque Domicile, organisme émetteur de CESU, dans le cadre du dispositif CESU AP-HP, peut transmettre l'ensemble des informations demandées à l'AGOSPAP et à l'AP-HP dans le cadre du dispositif mis en place.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données vous concernant auprès de l'AGOSPAP par mail : [juridique@agospap.com](mailto:juridique@agospap.com), ou de Chèque Domicile par courrier : 27/29 Avenue des Louvresses 92230 Gennevilliers.

**Pièces justificatives à fournir en copie.** Cochez les pièces que vous devez joindre à votre demande :

### **Documents obligatoires**

**Copie d'1 seul avis d'imposition N-1** (par exemple : pour une demande en de CESU AP-HP en N, il convient de joindre l'avis d'imposition N-1 pour les revenus N-2) si vous vivez seul ou en couple et que vous avez fait une déclaration commune pour les revenus de l'année N-2.

**Copie des 2 avis d'imposition N-1** (par exemple : pour une demande en de CESU AP-HP en N, il convient de joindre l'avis d'imposition N-1 pour les revenus N-2) si vous vivez en couple et que vous avez fait 2 déclarations séparées pour les revenus de l'année N-2.

**Attestation de garde à titre onéreux**, durant les heures de travail, à l'occasion du congé de maternité ou d'adoption d'un autre enfant, visée par le prestataire assurant la garde de l'enfant (une attestation par enfant).

**Attestation de reprise d'activité après congé de maternité**, d'adoption ou parental pour les enfants de moins d'un an.

### **Cas particuliers**

En cas d'impossibilité de fournir l'avis d'imposition réclamé car pas de revenus en année N-2, fournir un des documents suivants :

- Fiche de paie du mois de décembre N-1, si vous avez commencé à travailler en N-1.
- Dernière fiche de paie de l'année N, si vous avez commencé à travailler en année N.

En cas de séparation ou divorce des parents, le personnel doit justifier de cette situation en fournissant un acte émanant soit :

- du tribunal attestant d'une séparation jugée ou en cours (jugement ou convocation...),
- du tribunal attestant de la fin du Pacs,
- d'un avocat attestant d'une séparation en cours,
- d'une déclaration à la police d'abandon du domicile conjugale.

En cas de décès du conjoint(e) du demandeur depuis le 31/12/N-2, joindre une copie de certificat de décès.

En cas de naissance d'un enfant depuis le 31/12/N-2, joindre une copie d'un extrait d'acte de naissance ou du livret de famille.

**Vos CESU AP-HP sous format papier seront livrés directement à votre domicile.**

**Vos e-CESU seront disponibles sur votre espace personnel accessible via :**

**[www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp](http://www.chequedomicile.fr/client/cesu-aphp)**

## ATTESTATION DE GARDE A TITRE ONEREUX

Merci de compléter le formulaire en lettres capitales et de le signer

### Parent bénéficiaire :

Civilité  Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Je certifie exacts les renseignements indiqués et atteste sur l'honneur que je demande à bénéficier des CESU GARDE D'ENFANTS pour régler une partie des frais de garde durant mes heures de travail ou à l'occasion du congé de maternité ou d'adoption d'un autre enfant.

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature :

### Enfant concerné :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

### Prestataire assurant la garde de l'enfant :

#### Cas n°1 :

##### Dans le cas d'un emploi direct

Civilité  Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Type de garde  garde régulière  garde occasionnelle

#### Cas n°2 :

##### Dans le cas d'une structure agréée

Dénomination  
sociale

Type de garde  crèche  halte-garderie  jardin d'enfants  garderie périscolaire

#### Cas n°3 :

##### Dans le cas d'une structure mandataire

Dénomination  
sociale

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature du prestataire (obligatoire Cas n°1, 2 et 3) :

Cachet des structures (obligatoire Cas n°2 et 3) :